

La Charte de la Terre

Partage international n° 142 - Juin 2000

La Charte de la Terre, document porteur d'une structure éthique et morale sans précédent, visant à guider la conduite des peuples et des nations entre eux, mais également avec la planète, vient d'être achevée.

Plus de 100 000 personnes de 51 pays, ainsi que 25 leaders mondiaux concernés par l'environnement, les affaires, la politique, la religion et l'éducation ont pris part à son élaboration au cours des huit dernières années. A l'origine de ce processus, Ruud Lubbers, ancien premier ministre des Pays-Bas, relayé par Maurice Strong, ex- secrétaire général du Sommet de la Terre, et Mikhaïl Gorbatchev, ex-président de l'Union soviétique, actuellement en charge de la Croix verte internationale. La Charte de la Terre proclame que les problèmes de pauvreté, de détérioration de l'environnement, de conflits ethniques et religieux, et d'injustice sociale sont interdépendants ; en conséquence, les politiques qui mettent l'accent sur l'un de ces problèmes peuvent engendrer des retombées positives dans d'autres domaines. M. Strong déclare que « *nous possédons les moyens technologiques pour promouvoir un changement durable ; mais une motivation suffisante nous fait défaut. Grâce à la Charte de la Terre, nos motivations sont maintenant orientées. Notre objectif est que cette Charte produise un impact équivalent à la déclaration universelle des droits de l'homme.* »

La Charte de la Terre comporte 16 articles principaux et 59 articles annexes qui esquissent une vision intégrée du développement durable et des droits de l'homme. Les quatre premiers principes de la Charte visent :

- au respect de la Terre et de la vie dans toute sa diversité ;
- au soin à apporter à la vie par la compréhension, l'amour et la compassion ;
- à la construction d'une société libre, démocratique, durable et pacifiste ;

- à la volonté de protéger la générosité et la beauté de la planète, pour les générations présentes et futures.

S'inscrivant dans la campagne mondiale autour de la Charte, quatre rencontres universelles ou « dialogues » ont déjà été proposés :

- le dialogue sur le monde des affaires et de l'environnement se tiendra aux Pays-Bas, au Peace Palace de la Haye, et réunira des écologistes, des hommes d'affaires, des économistes et des politiques, qui verront ensemble comment le monde des affaires, au niveau mondial, peut intégrer des principes durables en tant que stratégie de développement et d'investissement ;

- le dialogue pour l'élaboration de la paix, prévu pour septembre 2000 en Asie centrale, s'attachera à combler la lacune entre la coexistence et le conflit. Cette rencontre présentera la Charte comme un support possible permettant de développer des mécanismes préventifs et éducatifs à une coexistence dans des régions où les risques de conflits existent ;

- le dialogue sur la religion et l'environnement, fixé pour août 2000, lors du Sommet pour la paix dans le monde au cours de ce millénaire, auquel participent des chefs religieux et des leaders spirituels, au siège des Nations unies. Cette rencontre s'appuiera sur la Charte pour discuter des programmes concrets de promotion des principes de durabilité et de paix.

Sources : Environment News Service

Thématiques : [environnement](#), [politique](#), [religions](#), [Économie](#)

Rubrique : [Les priorités de Maitreya](#) (« Pour aider les hommes dans leur tâche, Maitreya, l'Instructeur mondial, a formulé certaines priorités. Assurer à tous un approvisionnement correct en nourriture ; procurer à tous un logement convenable ; fournir à tous soins médicaux et éducation, désormais reconnus comme un droit universel. » Le Maître de Benjamin Creme, Partage international, janvier 1989. Dans cette rubrique, notre rédaction aborde les questions relatives aux priorités énoncées par Maitreya et présente des expériences orientées dans cette direction.)